



Commission scolaire
DES PHARES



Coopérer pour créer l'avenir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À l'école à vélo, c'est pratique et sécuritaire!

Rimouski, le 9 septembre 2013 – La Commission scolaire des Phares est fière d'annoncer que plusieurs écoles de son territoire seront équipées de supports à vélos afin de faciliter le transport actif. Grâce à son partenariat avec la Caisse Desjardins de Rimouski, la Commission scolaire installera 42 supports à vélos dans près de la moitié de ses établissements.

L'analyse de l'environnement de huit des écoles qui seront équipées de tels supports a été réalisée par l'association Rimouski Ville cyclable dans le cadre d'*À pied, à vélo, ville active* (APAVVA), le programme de promotion du transport actif mis en place par l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Les écoles de l'Aquarelle, Élisabeth-Turgeon, des Merisiers, du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès, du Rocher-D'Auteuil, de l'Estran, de l'Écho-des-Montagnes et des Beaux-Séjours-D'Amours ont participé activement à ce programme.

À cette occasion, la signalisation, le tracé et l'entretien des parcours cyclables (en toute saison), de même que le lieu de rangement des vélos ont été examinés et déterminés afin de rendre l'expérience des cyclistes sécuritaire et pratique. La concertation de nombreux partenaires a rendu cette démarche possible : directions d'école, parents, enseignants et représentants du monde municipal ont uni leurs efforts pour favoriser le transport actif.

La Commission scolaire encourage vivement le transport actif auprès de son personnel et des élèves qui fréquentent ses établissements. « Il faut en faire toujours un peu plus pour favoriser le mieux-être de notre personnel et de nos élèves. C'est ce que nous gardons à l'esprit en encourageant un transport actif sécuritaire et pratique. Pour acquérir de bonnes habitudes de vie, nous savons que, parfois, de simples ajustements peuvent faire toute la différence. L'ajout de ces supports à vélos comble une lacune. Nous remercions la Caisse Desjardins de Rimouski pour son soutien financier », commente M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

« La Caisse Desjardins de Rimouski est heureuse de prendre part aux démarches de la Commission scolaire des Phares pour offrir les meilleures conditions possibles en matière de transport actif aux jeunes d'âge scolaire. La Caisse de Rimouski a à cœur le développement durable de sa communauté et le transport actif s'inscrit dans cette vision », conclut Mme Sophie D'Anjou, directrice générale par intérim à la Caisse Desjardins de Rimouski.



M^{me} Sophie D'Anjou, directrice générale par intérim de la Caisse Desjardins de Rimouski, en compagnie de M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares

-30-

Sources : Jean-François Parent
Directeur général
C.s. des Phares
418 723-5927, poste 1010

Marie-Josée St-Amand
Directrice
Communication, coopération et marketing
418 723-3369, poste 1557

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au

savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.